

# Tiens-toé!

Bulletin de Liaison en Organisation et Travail Communautaire en CLSC

Volume 1 numéro 2

mai 1987

## ENTREVUE avec LOUIS FAVREAU

### CORRIDORS D'INTERVENTION

**Louis Favreau:** L'organisation communautaire des CLSC dans les années '70 comportait pour une bonne partie le soutien aux organismes communautaires des quartiers et municipalités. Peu à peu les CLSC ont remplacé l'ancien leadership des groupes, ils ont "pris le lead", récupéré... Avec les années '80, dans les CLSC, on va aider des groupes à démarrer pour ne plus avoir à assurer nous-mêmes (les CLSC) des services, de nouveaux services. Ce sera "la communauté", les groupes d'entraide qui prendront en charge les services qui pourraient être des services de l'Etat. On veut réduire la demande d'Etat dans la communauté locale. • Ça fait que l'organisateur communautaire, de son bureau au CLSC, attend que les groupes viennent à lui, pour demander des services. On leur donne alors de l'aide technique pour qu'ils soient mieux organisés, et qu'ils rendent de meilleurs services, alors qu'avant l'action allait plutôt dans le sens de créer de nouveaux groupes pour lutter contre les conditions de vie insatisfaisantes.

**G.B.** Mais les besoins, la nature des groupes n'ont-ils pas changé depuis les années '70?? L'ancien débat "groupes de lutte / groupes de services" n'est plus ce qu'il était; on ne peut pas dire que l'output de services des CLSC a diminué! Certains réseaux de services sont venus s'ajouter, en périphérie des CLSC, avec des conditions plus difficiles il est vrai, mais ce sont de nouvelles ressources.

**L.F.** C'est pas mécanique cette affaire là! En d'autres circonstances, les maisons pour femmes battues, les maisons de jeunes auraient pu être partie prenante du réseau des affaires sociales. Dans ce sens là, la nouvelle politique du ministère des affaires sociales c'est pas d'intégrer ces nouvelles données là, c'est de les laisser aller par elles-même. Et le travail d'organisation communautaire du CLSC c'est souvent de faire le pont, le lien, le soutien technique mais de laisser ça dans cet état.

Ce qui me frappe dans le premier bulletin Tiens-toé: dans les CLSC implantés après 1980, l'organisation communautaire est carrément à la baisse. Ce qui frappe aussi, c'est la nouvelle approche de la fédération des CLSC, l'approche communautaire: ceux qui disent "l'approche, c'est dans la tête". Une approche dans la tête, mais qui n'a pas de coeur, ni de pieds, ni de jambes! Y'a plus de **champs d'intervention** comme organisateur communautaire, c'est tout le monde qui devient organisateur communautaire, dans leur esprit. C'est bien gentil ça, mais ça n'a pas de pieds justement. Dans l'outaouais québécois au moins 3 CLSC ont fait en sorte que ça soit l'approche dans la tête. Ce qui a conduit à briser les modules d'organisation communautaire. Les gens qui se réunissaient régulièrement pour analyser la situation, c'est fini ça: un est affecté au maintien à domicile, l'autre en enfance-famille, un autre ailleurs! Ils n'ont même plus le droit de se réunir ensemble !! La deuxième opération a été d'interdire les rencontres d'intervenants communautaires de la région. Plus question de se réunir sur le temps de travail pour se former, sauf si c'est organisé par les cadres du CLSC. Autre aspect: dans tel CLSC, on confie à un nouvel organisateur le mandat de mettre sur pied une "soupe populaire". Il prend le dos-

## SOMMAIRE

**Entrevue avec Louis Favreau**, professeur en travail social à l'Université du Québec à Hull

**Un réseau inachevé**, une première réaction à la prise de position de Mme Lavoie-Roux, par Gilles Beauchamp

**Critiques de livres**, par Denis Bourque et Réjean Mathieu

**L'approche écologique**, par Gaétan Malenfant

**Questions pratiques: les Défi '87**, par Régis Leduc

**Nouvelles des régions: De l'Abitibi**, par Pierre Bolduc; portrait des abonnés au Bulletin; les membres du comité de liaison

**Petites nouvelles**, congrès de l'ACFAS; prochains numéros...

**Les documents reçus**

**Veillez noter que les articles sont sous l'entière responsabilité des auteurs. Ils n'engagent ni le comité de liaison en organisation communautaire, ni le fiduciaire du Bulletin: CIRCAS.**

sier, et n'a plus qu'à le réaliser. Des soupes populaires au lieu des groupes autonomes, ou coopératifs comme avant. Cela relève sans doute encore de l'approche communautaire sauf qu'il y a eu une mutation dans le type de travail. Alors, non seulement y-a-t-il une réduction des effectifs communautaires, depuis 1980, mais aussi une réduction des corridors dans lesquels les organisateurs vont travailler.

**G.B.** Mais les besoins en "soupes populaires" n'existaient pas, ou pas autant, il y a 10 ans! Et puis, il y a beaucoup de façons de réaliser ce service là. Dans Hochelaga-Maisonneuve il y a un groupe qui s'appelle "Resto-pop" qui s'est développé: c'est un organisme autonome, monté par des jeunes, qui permet à des jeunes d'acquérir de l'expérience.

**L.F.** J'utilise systématiquement l'exemple du Resto-pop pour montrer qu'il y a d'autre chose à faire que de créer des groupes bénévoles qui vont s'occuper de mettre sur pieds des soupes populaires à la manière des années '50 pour les sans-abris. Parce que le Resto-pop fait d'une pierre deux coups: il permet à des jeunes de se créer de l'emploi, et fournit de bons repas à des assistés sociaux, tout en leur faisant payer une partie des coûts (aux plus de 30 ans). C'est-à-dire sans qu'ils y perdent leur dignité.

#### **EDITEUR du Bulletin**

le Comité de liaison en organisation et travail communautaire en CLSC (cf. membres p.12)

#### **Fiduciaire**

Le Centre d'information, de recherche communautaire et d'analyse statistique CIRCAS inc. (OSBL)

Pour rejoindre le Bulletin:  
Tiens-Toé!  
Case postale 43, succ. M  
Montréal, Qc, H1V 3L6

Messages téléphoniques:  
(514)-254-9815

Messages (textes) télématiques:  
INFOPUQ: QC10614

**Imprimé aux**  
Presses solidaires inc.

**G.B.** C'est pas le service, c'est la façon de le rendre qui compte.

**L.F.** Être organisateur communautaire responsable de dossiers de défense de droits sociaux, ça va être de plus en plus difficile à réaliser. Sauf dans les CLSC où il y a déjà une base populaire organisée. Le travail communautaire dans une perspective de droits sociaux ne veut pas nécessairement dire ne défendre que les droits sociaux acquis depuis 20 ans. Il y a de nouveaux droits à développer, comme les questions liées à l'environnement, l'écologie, celles rattachées aux droits des femmes, des jeunes, celles de l'emploi. L'organisation communautaire en matière d'emploi, dans quelques CLSC de Montréal, fait exception à la règle présentement. Dans la plupart des régions, cette préoccupation n'a pas encore pris forme de façon organisée.

**G.B.** Il y a quand même des préoccupations semblables dans la région du Bas du fleuve, et aussi à Windsor, non?

**L.F.** Ce qui démontre bien que l'organisation communautaire est toujours très liée au développement du mouvement communautaire-populaire. Dans le cas de la Gaspésie, du Bas du fleuve, le J.A.L. dont se sont inspiré les Corporations de développement économique communautaire de Montréal (CDEC), n'a pas été initié par des organisateurs communautaires. C'est du monde de la région, dans le cadre des opérations Dignité, suite au BAEQ. Les animateurs sociaux du temps ont été obligés de choisir, à un moment donné, entre préconiser les politiques du BAEQ, ou être davantage du côté du monde qui voulait garder ouvert leur village. Le JAL a forcé les institutions, en passant par celles les plus influençables, les CLSC et d'abord les organisateurs communautaires- à se préoccuper de ces questions de développement économique.

De la même façon qu'il y a eu des concertations populaires dans les trois quartiers où il existe présentement des CDEC à Montréal. Ces groupes populaires et communautaires ont profité de la brèche qui s'ouvrait au sein du Parti Québécois (Pauline Marois, ministre de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu) à la fin de son régime à l'automne '85.

**G.B.** Mais à part cela, ne peut-on voir dans cette approche une approche de type américaine, pragmatique, plutôt que socialiste à l'euro-péenne? Les CDEC sont arrivées avec des dossiers qui étaient à l'heure du revirement vers l'économique (suivi tant par le PQ que les libéraux), en parlant communautaire sur ce terrain... en s'appuyant sur les années d'expériences tirées de Boston, New-York, Chicago...

**L.F.** Avec une stratégie commune des YMCA dans tous les quartiers en même temps. Au colloque de La-colle (organisé par les "Y" sur le développement économique communautaire), la comparaison m'est venue tout de suite: c'est la stratégie qu'on avait au Conseil des oeuvres de Montréal, dans les années '60. On était des animateurs sociaux dans différents quartiers de Montréal, et on avait une stratégie commune d'intervention, i.e. des comités de citoyens partout, une même stratégie d'éducation populaire partout, en mettant à profit la commission scolaire (section éducation des adultes).

**G.B.** On peut sentir, à cet exemple, le manque flagrant de concertation entre les intervenants communautaires des différents CLSC, à Montréal en tous cas.

**L.F.** Les CLSC où les organisateurs communautaires travaillent sur l'emploi, c'est un peu la marge d'initiative locale. Mais si tu regardes les CLSC créés dans les années '80, les questions du Maintien à domicile, de la CSST, ce sont des dossiers qui arrivent par en haut. Alors que dans une première phase les CLSC ont eu une marge d'initiative très forte: c'était un soutien à l'action sociale. Dix ans après, la dominante commence à être le "planning social", c'est-à-dire la pénétration des politiques du ministre des affaires sociales. On ne défait pas les modules d'organisation communautaire pour rien! C'est parce que les politiques établissent des priorités claires: le M.A.D., jeunes-enfance, ...etc. Les gens du Bas du fleuve, quand ils disent "il faut à l'organisation communautaire une enveloppe budgétaire, au même titre que les programmes de base", je pense qu'en effet, c'est ce qu'il faut. D'ailleurs, la disparition des modules d'organisation communautaire, certains commencent à s'interroger là dessus: tout le monde aura beau avoir l'approche, la tête dans le communautaire, s'il n'y a pas d'équipe ou de module, ça ne marchera pas.

## CONTRÔLE VS AUTO-CONTRÔLE

**G.B.** Mais de quelle façon préserver, regagner la marge de manoeuvre? La table des directeurs généraux de CLSC, lorsqu'ils ont fait le point sur l'action communautaire, ont souligné qu'il leur était difficile d'encadrer ce type de tâches...

**L.F.** Y'a une volonté de resserrer les contrôles de la part de la direction.

**G.B.** Mais c'est une volonté...partagée, en quelque sorte. Chez-nous, à l'équipe communautaire, nous avons amorcé un travail très sérieux de réflexion, dans le but de définir mieux notre cadre de référence, des moyens de s'évaluer,... Et nous ne sommes pas les seuls à avoir amorcé ou développé de tels processus:

dans le cadre des contacts pour le bulletin, c'est au moins une dizaine d'équipes communautaires qui sont à produire, ou ont déjà produit des bilans ou des réflexions substantielles.

**L.F.** L'auto-contrôle, c'est pas la même chose que le contrôle administratif. Le problème c'est que si l'équipe d'organisateur communautaires ne se donne pas d'objectifs, de moyens de mesure, les directions en imposeront. (...) Est-ce que la convention collective fournit des conditions convenables de perfectionnement?

**G.B.** Pas du tout. Pour une équipe de 8 personnes, c'est même pas \$500. qui étaient affectés pour le perfectionnement cette année. Et cela comprend toutes les dépenses de colloques.

**L.F.** C'est ridicule. C'est comme le congé sabbatique après 7 ans, mais sans solde. Le regroupement des organisateurs communautaires qu'on vise à créer à travers le colloque que vous préparez devrait permettre aux intervenants et intervenantes de mieux saisir les nouvelles politiques qui ont cours actuellement, et éviter le rétrécissement des effectifs et des corridors d'intervention, puis deuxièmement, un tel regroupement devrait travailler à développer, exiger une politique de formation, d'auto-formation des organisateurs communautaires, une politique de perfectionnement. La situation des o.c. me fait un peu penser à celle des permanents syndicaux qui, il y a pas si longtemps, ne disposaient de rien du tout en termes de perfectionnement. Pourtant le secteur de l'intervention sociale collective évolue très rapidement. Ce qui exige d'autant plus de mise à jour! Les tendances d'avenir dans la plupart des métiers et professions vont dans le sens d'accorder de 10 à 15% du temps de travail à la formation professionnelle, tellement les changements seront rapides. S'il n'y a pas un pourcentage du temps de travail qui est consacré à la formation, les

travailleurs et travailleuses de CLSC vont devenir des exécutants purs et simples, des robots! D'ailleurs, si on regarde les burn-out, c'est une des professions où le taux est assez élevé, de même que le taux d'alcoolisme. Un regroupement d'organisateur communautaires devrait s'attaquer à cela:

**1- mieux saisir les nouvelles politiques, contextes, structures; 2- éviter le rétrécissement des corridors d'intervention et 3- exiger une (des) politique(s) de perfectionnement.**

## REDEVELOPPER UNE APPROCHE GLOBALE DU COMMUNAUTAIRE

**L.F.** L'organisation communautaire, c'est une pratique qui est très jeune au Québec, ça a peine 20 ans. Si on compare aux USA, qui ont une tradition qui remonte avant la guerre de '39, ça leur fait quasiment 50 ans d'histoire de pratique. On a beaucoup inventé, ici au Québec, depuis 20 ans. C'est peut-être le temps de faire le point là-dessus. Moi j'ai été hors du réseau, et hors université pendant 20 ans, et je commence à peine à m'apercevoir d'un certain nombre de lacunes. Entre autres, ce qui me frappe, c'est qu'au niveau de l'organisation communautaire, on est très québécois. On sait pas ce qui se passe ailleurs, aux USA, mais aussi en Amérique Latine. Je suis très frappé de voir, en jasant avec des profs en travail social-communautaire, de voir qu'il y a peu d'expériences d'autres pays qui sont mis à profit, de voir que la comparaison avec d'autres pays est pratiquement inexistante dans l'enseignement. Ça me préoccupe beaucoup. Ce qui me frappe encore, c'est que la spécialisation qui s'est développée dans le mouvement communautaire et chez les o.c., tend à se reproduire dans l'enseignement. Moi quand j'ai commencé comme organisateur communautaire, la communauté c'était le quartier: une collectivité de 50 ou 60000 personnes. Tu fais quoi pour redonner la force à cette communauté,  **dans tous les secteurs.**

Alors que 15 ans plus tard, l'organisateur communautaire doit être ferré dans un domaine précis... Je suis pas contre e ça, ça peut permettre d'être plus efficace à un certain moment, dans un dossier, sauf qu'en te surspécialisant, tu perds de vue l'intérêt général de l'ensemble de la communauté. Y'a donc un trou, en matière de réflexion, d'analyse et d'intervention auprès des collectivités prises dans le sens général du terme. Un deuxième trou, au niveau de la comparaison de la tradition, des pratiques d'action communautaire d'un pays à un autre, ça manque beaucoup. Entre autres, on a évacué les Etats-Unis.

On a repris un peu de la tradition américaine dans les années '60, avec Alinsky, Luther King, R. Nader mais après ça, c'est le courant de gauche politique à l'européenne qui a pris de l'ampleur: les M-L, mais aussi tous les orientations socialistes. Finalement on est tombé dans le pattern "Y" a les syndicats, y'a le parti, et y'a l'équivalent des syndicats dans les collectivités locales'. Et l'important c'est la prise du pouvoir, la ligne politique...

**G.B.** Ce qui fait que l'intervention directement sur le terrain économique a été délaissée par le mouvement communautaire, contrairement aux pratiques américaines.

**L.F.** Aux USA, on peut distinguer 3 courants qui se sont développés simultanément : l'action politique locale, en particulier dans les municipalités composées de minorités ethniques importantes; la défense des droits sociaux; et le développement économique communautaire. Ces trois courants portant une même tradition qui dit: l'important c'est la démocratie sociale au sens radical de ce terme: gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, le "grass roots democracy". Il faut non seulement éviter les corridors trop étroits mais élargir, rédévelopper une approche globale du communautaire.

## UN REGROUPEMENT NÉCESSAIRE

**L.F.** Par rapport aux étapes de développement (d'un éventuel regroupement en organisation communautaire) je trouve fort pertinent de commencer par... le commencement, je dirais par le noyau le plus stable d'organisateur communautaires: ceux et celles des CLSC. Je pense que parmi ces intervenants, en dépit de la diversité, il y a quand même une ligne de fonds commune, une appartenance à un réseau provincial. Ça fait un certain nombre d'années qu'ils sont là, c'est un métier reconnu par la convention collective. C'est un certain nombre de choses établies qui faciliteraient le redémarrage d'un regroupement d'organisateur et travailleurs communautaires.

Je compare la situation des organisateurs communautaires avec la fédération des journalistes professionnels: cette fédération s'est colletailée longtemps avec la fédération nationale des communications, c'est-à-dire avec les syndicats de journalistes, qui disaient: "La fédération professionnelle, c'est corporatiste, c'est québécoise..." Pour s'apercevoir qu'il y avait des aspects de la profession qui ne pouvaient être négociés dans la convention collective, ou assumés par le syndicat d'une façon intéressante. Alors la fédération professionnelle, quand ils font un colloque, par exemple, sur la couverture internationale par les médias d'ici, c'est maudiquement intéressant pour les journalistes d'avoir ça. De la même façon, un regroupement d'organisateur communautaires pourrait organiser régulièrement des débats, des colloques, entretenir cela avec un journal, ce qui fait que sur le plan professionnel, on progresserait.

On pourrait même penser à des échanges internationaux d'organisateur communautaires. Pourquoi ce serait seulement la fédération des CLSC qui s'occuperait de coopération internationale?

Il pourrait y avoir des échanges, sur une base professionnelle. Cette base qu'on a le plus souvent caché, dissimulé, on en était honteux. C'est quoi la différence entre un organisateur professionnel et un militant? C'est que le premier a eu une formation professionnelle, et qu'il travaille à temps plein là-dedans. Faut reconnaître cela, le revaloriser. Ce qui ne veut pas dire tomber dans le corporatisme le plus plat.

Au début des années '70, y'a eu une bataille, de reconnaissance professionnelle, ça a été inséré dans la convention collective, le terme organisateur communautaire, et il a été défini. Ça n'existait pas avant. C'est ça qui est en train d'être "scrappé", progressivement, et qui justifie, à première vue, un regroupement d'organisateur communautaires. Mais ça, c'est sur le plan strictement défensif, à court terme. Il faut développer une perspective, ouvrir, et ça, éventuellement un regroupement devrait pouvoir le faire.

Dans ce sens là, le premier colloque c'est d'abord celui de ceux et celles qui travaillent dans les CLSC. Mais en comparant encore avec la Fédération des journalistes, depuis un certain nombre d'années, les pigistes ont leur propre section dans la fédération. Les organisateurs communautaires hors réseau, c'est quasiment des pigistes, qui vivent d'un travail précaire, de subventions, du travail à temps partiel, de contrats... Les pigistes de l'o.c. pourront se regrouper, une fois qu'il y aura quelque chose d'un peu organisé, parce qu'ils sont beaucoup plus difficiles à rejoindre, beaucoup plus dispersés.

À cause des débats idéologiques nombreux au sein des o.c., j'accorde beaucoup d'importance au fait de ne pas partir avec une définition étroite d'un regroupement. Mais de viser la plus grande amplitude, largeur de vue, et le pluralisme maximum. C'est pas une **tendance** de l'organisation communautaire, c'est la diversité de cette pratique qui doit être reconnue. Ce qui a été l'enjeu majeur, je pense, du ROCQ, deve-

nu collectif de conscientisation. Il y avait une approche très, très progressiste, au départ, c'est le moins qu'on puisse dire. Ce qui ne permettait pas à un certain type d'organisateur communautaire de s'y retrouver. Mais quand ils sont devenus collectif de conscientisation, ça a été encore pire: ils ont réduit ça à une méthode bien précise, un courant seulement. Ce qui explique leur petit nombre. Ça n'est plus un regroupement, c'est un petit groupe local.

**G.B.** Va falloir "gérer" la polémique!

**L.F.** Ça passe par la légitimité du pluralisme, de la démocratie, de l'amplitude de vue... C'est à cette condition que la "mine d'or" d'informations et d'expériences des intervenants des quatre coins du Québec pourra être partagée.

**propos recueillis par  
Gilles Beauchamp, le 6 mars 1987**

(\* Louis Favreau est un membre fondateur du Centre de Formation populaire; il fut pendant plus de 20 ans praticien de l'organisation communautaire; depuis peu, il est professeur en travail social, organisation communautaire, à l'Université du Québec à Hull.

## Un réseau inachevé, un mandat esquinté

Enfin Madame Lavoie-Roux s'est prononcée sur le rapport du comité Brunet, mettant fin ainsi à un suspense qui durait depuis trop longtemps.

Il semble bien que les "grosses liges" du réseau des affaires sociales l'aient emporté sur le réseau des CLSC. En effet, ce ne sont pas tous les "partenaires" des CLSC qui voyaient d'un bon oeil la consolidation et la confirmation de cette institution originale. Beaucoup d'institutions déjà en place, et plus anciennes, ou plus influentes auraient bien voulu que les mandats, de plus en plus substantiels, qui sont donnés aux CLSC leurs soient alloués.

C'est en prétextant l'économie de structures que la ministre justifiait sa décision. Ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir des CLSC, même établis: car si, pour épargner dans les frais d'administration des nouveaux CLSC, on se met à les rattacher à d'autres institutions, que restera-t-il de la vocation spécifique du CLSC? Ne trouvera-t-on pas plus "économique", dans quelques années, de tous les rattacher au centre hospitalier du coin?? Ou encore de développer des "super-CLSC" qui n'auront plus grand chose de "local"?

Et pour ce qui est du "communautaire", on l'avait déjà pressenti avec le rapport Brunet, il faudra que les CLSC se concentrent sur les clientèles "à risque", et cessent d'organiser des "cliniques de voyageurs", et des clubs de loisirs! Comme si ces exemples étaient le menu quotidien et le gros du travail réalisé par les services de CLSC !! Ce désir de viser les bonnes cibles, et de prioriser les efforts et énergies limitées dont nous disposons n'est pas étranger aux équipes et travailleurs sur le terrain. Mais lorsque la priorisation se fait en concertation avec les ressources vives des communautés locales, il est probable qu'elle produira des effets plus larges et profonds sur cette même

communauté que lorsque décidée par décret. Les cibles prioritaires identifiées par le rapport Brunet, et qui semblent reprises par la ministre, sont déjà très importantes dans les activités des équipes. Mais qu'on se serve de la priorisation pour élever des barrières étanches entre l'action socio-sanitaire et l'action socio-économique, cela semble pour le moins contradictoire avec la définition même de la santé reprise en introduction du rapport Brunet.

Derrière cette question des cibles prioritaires et des structures autonomes des CLSC, c'est toute l'autonomie des Centres Locaux de Services Communautaires qui est bafouée, c'est toute la capacité d'adaptation des CLSC aux besoins et ressources spécifiques des communautés qui est rognée. Et la prévention primaire, l'éducation communautaire?? On n'en parle même plus! Pour reprendre un vieil exemple utilisé pour définir la prévention primaire: il y a trop de monde qui sont tombés à l'eau, on n'a plus le temps de s'occuper de ceux qui les jettent à l'eau!

Derrière un remaniement qui peut sembler aller de soi, pour le simple citoyen: couper dans les frais d'administration et donner la priorité aux pauvres et nécessiteux, en utilisant habilement certains articles d'une presse jaune pâle, c'est à un retour en force du positivisme le plus plat qu'on assiste. "Ce qui ne se mesure pas n'existe pas" disaient les scientifiques d'une autre époque. C'est ce qu'on peut lire dans l'insistance mise à "utiliser des méthodes éprouvées". Mais s'il n'y a pas de "méthode éprouvée" pour faire face aux problèmes des jeunes désœuvrés actuellement? s'il n'y en a pas non plus, pour abaisser le niveau de la violence familiale dans les familles touchées par le chômage? Dans notre esprit, c'est signe qu'il faut innover, essayer de trouver de nouvelles solutions, qui seront, par définition, "non-évaluées".

### VIENT DE PARAÎTRE



Les CLSC...  
ce qu'il  
faut savoir

de Maurice Roy

- Histoire des CLSC
- Philosophie d'intervention
- Gestion
- Enjeux actuels
- Programmes en vigueur

172 pages 14,95 \$

Dans la même collection :

Le guide des lois sociales 14,95 \$

Si vous avez des dettes... ce qu'il faut savoir d'Yves Nantel 9,95 \$

EDITIONS  
SAINT-MARTIN

4073, rue St-Hubert  
suite 201, Montréal  
H2L 4A7  
(514) 525-4346

En vente dans toute bonne librairie

Et si, parmi ces nouvelles solutions à trouver, il y avait une idée de **concertation**, de faire des ponts, entre les différents secteurs régis par différents ministères de différents gouvernements, afin de contrer, aux côtés du citoyen qui fait face, à un moment donné de sa vie, à des problèmes multiples, mais très liés, on se trouverait alors devant l'interdit : "Tes bebelles, pis dans ta cours socio-sanitaire!".

Si l'**approche communautaire** peut s'appliquer à un champ d'action spécifique, et pourrait, idéalement, être développée par une école, un centre de main d'oeuvre, un hospital, et a fortiori un CLSC, l'action communautaire, elle, se doit d'être ouverte sur l'ensemble des besoins d'une communauté. Non pas, pour reprendre la subtile question du sondage de la Fédération, pour "remplacer d'autres acteurs". Mais pour trouver, avec les citoyens, la bonne porte, la bonne ressource. Que le CLSC se replie de façon exclusive sur ses clientèles qui étaient déjà ses priorités, qu'il se ferme aux drames que constituent les fermetures d'usines, les pollutions nocives, ou les réaménagements territoriaux ou urbains, afin de se consacrer à des actions dont les résultats sont plus mesurables, les communautés verront se fermer une des rares portes d'institutions publiques où elles pouvaient encore aller, lorsque, justement, toutes les portes semblaient fermées. Les communautés auront perdu une ressource disponible, ouverte, mais les CLSC perdront la chance de s'articuler aux sources vives de la communauté, et ce sont les clientèles cibles prioritaires qui y perdront le plus, ne pouvant désormais compter que sur des équipes professionnelles, mieux aguerries, grâce à leurs méthodes éprouvées, mais sans pont, sans communication avec la communauté dans son ensemble.

Ce portrait que certains trouveront défaitiste est en effet partiel. Il se peut fort bien que l'application du virage ministériel ne soit pas aussi étroite. Entre la lettre d'un décret et la réalité concrète il y a une marge

## PETITES NOUVELLES

### RENCONTRES REGIONALES

Après les intervenants de l'Abitibi (cf-article), ce sont ceux de la région 03 (Québec) qui, se rencontreront prochainement. Ceux de l'Outaouais se sont, pour leur part, rencontrés dans le cadre d'une journée de formation sur le **FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES**. Des nouvelles dans le prochain numéro. Les intervenants de la région de Montréal seront pour leur part convoqués d'ici peu à une rencontre régionale... **ABONNEZ-VOUS**, si vous voulez être de la partie!!

### LA FEDE

Les contacts avec la fédé, concernant le support à notre démarche en vue d'un colloque n'a pas encore abouti: la réponse fut "Ni oui, ni non". Notre demande s'étant centrée, dans un premier temps, sur une cueillette de données sur les pratiques en action communautaire, en vue de préparer le dit colloque, on nous a demandé de préciser le protocole de recherche que nous comptons suivre. Ce que nous précisons d'ici peu avec le concours du RUFUTS.

qui prend quelques fois l'allure d'une page! Mais surtout je ne voudrais pas terminer cette réaction à l'annonce de la ministre, sans dire que oui, notre action sur le terrain exige de plus grands efforts de planification, d'évaluation, de priorisation. Que, oui, nous y travaillions déjà. Non, on ne peut jeter le bébé avec l'eau du bain, ni cesser d'intervenir parce que l'évaluation de l'impact est trop difficile! Avant de trancher sur des pans entiers d'un mandat véritablement communautaire des CLSC, sur des années de pratique en prévention primaire, il faudrait au moins faire l'effort d'une évaluation systématique. Et qui sait, nous trouverions peut-être certaines "méthodes éprouvées" même dans ce champ touffu de l'action communautaire !

**Gilles Beauchamp, o.c.**  
**CLSC Hochelaga-Maisonneuve**

### COMITE DE LIAISON

Nous avons opté pour ce nom "comité de liaison" plutôt que "Comité ad hoc élargi" pour le réseau de "poteaux" par régions. Une première rencontre (depuis le colloque de Victoriaville) est prévue pour le 29 mai, à Montréal.

Les points les plus probables à l'ordre du jour: l'échéancier pour un éventuel colloque à l'automne, de même que de la pertinence de formaliser les structures du comité de liaison...

### AUTRES NOUVELLES

Il semble que les intervenants communautaires de la région de l'Outaouais ont convenus de leur prochaine rencontre vers le 4 ou le 11 juin prochain...

### VICTORIANVILLE

Le compte-rendu du colloque d'octobre dernier sur le Développement communautaire est maintenant disponible, de même qu'un bottin communautaire québécois. Ces deux documents sont accessibles pour le bas prix de \$19.95 chacun, auprès de la Corporation de développement communautaire des Bois Francs, 6 rue de l'Exposition, Victoriaville, G6P 4W1.

### ACFAS

L'association canadienne-française pour l'avancement des sciences tiendra son congrès annuel à l'Université d'Ottawa, du 19 au 22 mai. Des conférences intéressantes sur le travail social, la sociologie, l'entrepreneuriat... On s'y reverra peut-être??

### RUFUTS

Le regroupement des unités de formation universitaire en travail social tenait le 8 mai une rencontre à l'UQAM, sur la formation en **ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN MILIEU INSTITUTIONNEL**. Cette rencontre n'est pas étrangère au développement de notre Bulletin, et du 'Comité de liaison'. On y discutera des formes de collaboration entre le RUFUTS et les intervenants en CLSC... à suivre.

## COMPTE-RENDUS /CRITIQUES

### L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE: COMMENTAIRES EN MARGE D'UNE "BIBLE" POUR LES CLSC DE DEMAIN

par Denis Bourque, o.c. CSLC Seigneurie de Beauharnois (extrait d'un article paru dans la revue SPAN)

(...) Cet ouvrage (**La création d'une culture organisationnelle: le cas des CLSC**, par R. Poupart et al.(1)), à l'instar de la plupart des recherches du même type, comporte à la fois des éléments intéressants et bien campés mais aussi d'autres composantes qui peuvent prêter flanc à la critique voire à l'expression de réserves substantielles.

Au chapitre des forces et des actifs soulignons l'analyse présentée de la culture dans les organisations, la description détaillée de la culture spécifique des CLSC et finalement l'étude des modèles de gestion et de fonctionnement favorables au développement de l'approche communautaire en CLSC.

Là où les questions et les réserves peuvent surgir c'est précisément en ce qui a trait à la notion d'approche communautaire qui y est construite et véhiculée.

Or ceci ajoute à l'intérêt de la lecture de cette plaquette pour ceux et celles qui se préoccupent de la question du renouvellement des pratiques sociales particulièrement dans le contexte actuel de remise en question de "l'État-providence".

En effet on y décrit et valorise de façon très articulée une conception probablement dominante de l'approche communautaire qui n'est pas sans nous poser des interrogations.

Cette dernière est présentée dans ses aspects novateurs, sous l'angle de ses méthodes d'intervention. En effet, la prise en considération et l'utilisation des réseaux primaire, secondaire et tertiaire dans l'intervention professionnelle peut être considérée comme un aspect relativement nouveau. Ce qui ne l'est absolument pas cependant, c'est la finalité de cette intervention professionnelle.

Que ce soit sous les modes pédagogique ou instrumental tels que décrits, l'intervention semble poursuivre les mêmes fins qu'en approche traditionnelle dominée par le modèle médical.

Essentiellement, il s'agit d'une stratégie professionnelle et institutionnelle visant la gestion planifiée des comportements individuels et collectifs des populations visées. Dans cette conception de l'approche communautaire, ce sont les professionnels et les institutions qui définissent les problématiques sociales et/ou de santé, identifient les solutions pertinentes, tracent les plans d'action et invitent les usagers(ères) concerné(e)s à "s'impliquer" c'est-à-dire, à exécuter ce que l'on a prévu pour eux.

"A l'aide des méthodologies dont nous avons déjà donné des exemples, les CLSC sont, en somme, de vastes entreprises de pédagogie. Pivotal central de l'identité des CLSC, l'approche communautaire constitue une méthodologie privilégiée de socialisation du milieu (p.74)... Socialisés par les professionnels du CLSC à la culture scientifique, ils (les usagers) deviennent à leur tour, des experts du peuple chargés d'arrimer la communauté au projet culturel des praticiens (p.75)."(1)

Voilà qui est à l'opposé d'une conception différente de l'approche communautaire développée par des gens de CLSC et que Michel Perreault présente comme "une appro-

che qui veut appuyer le pouvoir des personnes, des groupes et des collectivités de répondre par elles-mêmes à leurs besoins et de solutionner leurs difficultés" (2).

Ici l'approche communautaire vise à remettre en question le rapport domination/dépendance qui existe entre les professionnels et institutions d'une part et les usagers et groupes d'usagers d'autre part.

Ici l'approche communautaire veut redonner le pouvoir (et surtout les moyens d'exercer ce pouvoir) aux individus et aux communautés de définir eux-mêmes leurs problèmes, de faire le choix des solutions appropriées et d'exercer ces choix de façon autonome.

Ici l'approche communautaire commande que les professionnels et les institutions mettent leurs ressources au service de cette démarche d'appropriation par les usagers concernés des questions fondamentales que sont leur santé et leurs conditions de vie (autant dans les dimensions curatives que préventives).

Pour ce faire, il est impérieux que les individus, groupes ou communautés visés par l'approche communautaire ne soient pas relégués à un rôle passif de consommateur de services auxquels ils doivent plus ou moins modeler leurs besoins et demandes. Au contraire, ils doivent en être les acteurs et les décideurs primordiaux, ce qui ne veut pas dire que les professionnels n'ont pas un rôle important à jouer de stimulant et de support. Ceci signifie que ces derniers renoncent au haut du pavé et prennent les moyens pour que ceux et celles aux prises avec des problèmes sociaux ou de santé, puissent agir sur eux avec le maximum d'information, de conscience, d'efficacité et d'autonomie décisionnelle.

Dans cette optique, l'approche communautaire ne saurait donc se réduire, comme cette plaquette a tendance à le faire, à une stratégie d'intervention modernisée. Stratégie qui permettrait aux professionnels et aux institutions de reproduire plus efficacement et à moindre coût, leur gestion des problématiques sociales et de santé et ce, en fonction de leurs intérêts et de leur culture. D'autres différences substantielles existent entre ces deux grands courants de l'approche communautaire et ont été soulignés dans d'autres textes (2).

L'approche communautaire, du moins dans certains milieux, est porteuse de changements plus fondamentaux et prometteurs, bien naïvement d'aucun diront mais néanmoins, appuyés concrètement par des expériences et des pratiques riches et nombreuses.

À l'évidence ces pratiques, qui ne sont pas exemptes de problèmes, ne sont pas ressorties dans le cadre de la recherche commandée par la Fédération des CLSC. Cela est peut-être particulièrement dû à la méthodologie utilisée.

En effet, la sélection des pratiques étudiées s'est faite à partir des critères d'excellence, de disponibilité et de représentativité. Si les deux derniers tombent sous le sens, l'excellence quant à elle demande à être caractérisée. Or, ont été classifiées dans l'ordre de l'excellence, les pratiques dont la qualité faisait l'objet d'une reconnaissance dans l'organisation où elles se déployaient. A ce principal critère s'ajoute, en filigrane tout au long du texte, celui de l'efficacité ("Là où ça marche"). Il s'agit à tout le moins de caractéristiques fort aléatoires puisqu'à la limite, des pratiques très différentes voire contradictoires, peuvent faire l'objet d'une reconnaissance dans leur organisation respective et faire preuve d'une efficacité apparente.

Pour tout dire des pratiques tout à fait classiques et traditionnelles peuvent à ce seul titre relever de l'excellence.

Or cette recherche a identifié et défini la nature même de l'approche communautaire à partir de l'analyse des pratiques sélectionnées et ce en fonction des critères qui apparaissent un peu trop généreux et qui peuvent favoriser l'intrusion de pratiques discutables au plan de leurs prétentions communautaires.

Cette démarche essentiellement empirique a produit une conception de l'approche communautaire dont il ne faudrait pas qu'elle soit unique et exclusive.

S'il est vrai, comme l'affirme la revue de la Fédération des CLSC (3), que ce petit livre pourrait bien devenir une bible pour les CLSC alors disons qu'il s'agit de l'Ancien Testament, et que les Évangiles restent à produire.

**Denis Bourque 1986,09,11**

### Références

- (1) Poupard, R., Simard, J.-J., Ouellet, J.-P., **La création d'une culture organisationnelle: le cas des CLSC**, Centre de recherche en gestion de l'UQAM et FCLSCQ, Montréal, mai 1986, 93 pages.
- (2) Smith, Brian, **L'approche communautaire et nous : une première ébauche**. CLSC La Chenaie, Acton Vale, 1985, 22 pages.  
Bourque, Denis, **L'approche communautaire en CLSC: les enjeux en cours et les conditions requises**. Service social, vol.34, nu. 2 et 3, 1986.  
Perreault, Michel, **Démêlons-nous**, texte d'allocation présenté au CLSC Longueuil-Ouest, Longueuil, décembre 1985, 22 pages.  
Authier, A., Blais, F., Daudelin, R., Lecours, N., **L'approche communautaire**, Conseil consultatif du personnel clinique, CLSC de la Haute Yamaska, 1985, 27 pages.  
Bourque, Denis, **L'approche communautaire en CLSC**, CLSC Seigneurie de Beauharnois, Valleyfiels, 1985, 62 pages.
- (3) Lalonde, Suzanne, **La culture organisationnelle. Un petit livre qui pourrait bien devenir une bible pour les CLSC**, Fédé Express, vol.9, no.8, page 5.

## APPROCHE COMMUNAUTAIRE ou INTERVENTION COMMUNAUTAIRE?

**par Réjean Mathieu, professeur en travail social, UQAM (\*)**

(commentaires sur "Document d'initiation aux types d'intervention communautaire" de Jérôme Guay et Yolaine Lapointe) (...). En ce sens, cette "approche communautaire" serait "nouvelle" davantage par l'importance qu'on lui donnerait conjoncturellement que par son contenu lui-même, dans la mesure où ses méthodes (et les conceptions sous-jacentes) ont été en bonne partie préconisées bien avant aujourd'hui (1). Malheureusement elle aurait également un certain caractère de nouveauté pour deux autres raisons moins intéressantes: d'abord parce qu'elle semble correspondre à un effort de désengagement de l'Etat dans les services sociaux, colorant ainsi cette approche par un rationnel davantage "gestionnaire" que "social", et ensuite, par l'appellation "communautaire", en particulier par le fait qu'elle semble avoir la prétention de recouvrir aussi bien tout le domaine de l'action communautaire qu'un modèle particulier d'intervention auprès des individus. (...)

Un excellent article de Gérald Doré nous rappelait l'an dernier l'extension et le caractère multiforme de l'organisation communautaire, à la fois **pratique sociale** (à son plus haut niveau de généralité) qui consiste à "intervenir dans des collectivités dans le but de susciter leur mobilisation et leur insertion dans des processus de réalisation de changement sociaux", "**méthode d'intervention** en service social, au même titre que le service social personnel (casework) et le service social des groupe (groupwork)", et enfin, "**modèle normatif d'intervention**", "palier de définition qui ramène la définition de l'organisation communautaire au modèle normatif de celui qui la pratique", puisque "toute pratique d'organisation communautaire repose sur une idéologie, une conception de la société, des rapports sociaux, et du changement social en particulier" (2). Or il nous semble que Jérôme Guay et Yolaine Lapointe, comme beaucoup d'autres,

répétons-le, ont perçu leur propre "modèle normatif d'intervention" comme étant le tout de l'intervention communautaire. En ce sens, dans un champ très vaste, aux nombreux modèles ou paradigme, ils ont plus ou moins occulté, ou fortement minimisé ce qui a constitué souvent la dimension communautaire la plus importante au Québec, alors qu'ils présentaient comme recouvrant l'ensemble du communautaire ce qui ne représente qu'un modèle normatif parmi d'autres à l'intérieur d'un paradigme qui en comporte quatre grandes catégories, du modèle d'intégration (pratiques visant le renforcement de l'intégration des collectivités autour de leaders et de projets reliés aux structures de pouvoir en place) jusqu'aux pratiques axées sur la **pression** (visant un nouveau rapport de force), l'**appropriation** et la **politisation**(2). (...)

Retenons cependant que comme méthode de traitement en travail social, il est non seulement utile, mais même nécessaire de développer une "approche communautaire" réelle, qui doit inclure autant que possible une bonne connaissance et une judicieuse utilisation des ressources positives du réseau social, et plus encore, un souci de situer les problèmes dans l'ensemble de la situation sociale(...). Terminons en citant le mémoire du RUFUTS à la commission Rochon: "En ce sens, l'approche communautaire ne consiste pas à créer des réseaux de solidarité autour et à partir d'une problématique d'allègement institutionnel mais plutôt de situer le besoin d'allègement institutionnel dans la dynamique communautaire. Ce qui implique le rapatriement au niveau des entités locales des pouvoirs de décision."(3)

#### Références

- (1) Brodeur, Guedon, Amman et alii, **L'intervention de réseaux, une pratique nouvelle**, Montréal, France-Amérique, 1984
- (2) Doré, Gérard, **L'organisation communautaire: définition et paradigme**, in Service Social, vol 34, nos 2 et 3, p. 210 à 230.
- (3) RUFUTS, **Une esquisse de notre problématique des services sociaux**, mars 1986.

(\*) Extraits d'un article paru (ou à paraître) dans la revue SPAN

## THEORIE et PRATIQUES

### LES C.L.S.C. VS L'APPROCHE ECOLOGIQUE (extrait)

Un environnement sain et de qualité, voilà le défi actuel et future en santé communautaire. Pour y parvenir, l'intervention du C.L.S.C. se doit donc d'être globale et préventive.

Bien sûr que dans l'état actuel des choses, il faudra réagir pendant encore longtemps. Des torts irréparables ont déjà été commis à la nature et aux populations. Mais nous devons agir pour que la situation générale de la qualité de vie ne se dégrade davantage et espérons-le s'améliore.

N'est-ce pas là d'ailleurs, la raison d'être d'un C.L.S.C.: la prévention. Faudrait bien qu'un jour nous puissions agir au lieu de toujours réagir.

Les premiers gestes d'un C.L.S.C selon l'approche écologique(10) seraient d'identifier et d'évaluer les sources de risques et les activités humaines qui dégradent la qualité de la vie; en informer et sensibiliser les populations touchées; de prendre position publiquement concernant ces risques et d'assumer un préjugé favorable envers la population, question de rétablir l'équilibre; de faire les demandes de recherches ou d'études épidémiologiques; susciter l'implication des départements de santé communautaire et de leurs spécialistes en environnement. L'approche écologique au C.L.S.C. prend alors un sens global.

Présentement l'eau, le sol et la chaîne alimentaire sont pollués à divers degrés et influencent négativement les gens dans leur qualité de vie. Alors les intervenants en contact régulier avec la population, en soins et aide à domicile, en santé au travail, en santé à l'école, en péri-natalité, en relation d'aide, en développement communautaire et autres, doivent rechercher dans le vécu des personnes qu'ils appuient un ou des liens possibles avec une

ou des sources de pollution ou de dégradation de l'environnement, une intoxication récente ou passée avec un produit quelconque.

En ajout aux autres approches plus connues d'intervention, l'approche écologique pourrait permettre une meilleure compréhension de certains troubles de comportement en santé. Cette approche pourrait améliorer certaines situations de façon plus globale en éliminant le problème à la source lorsqu'il est encore présent, ou au moins en identifiant des causes extérieures à des problématiques d'apparence intérieure à la personne (exemple: trouble de santé mentale, impuissance sexuelle, cancer, malformations congénitales, etc.)

Par ailleurs les mêmes intervenants doivent informer, sensibiliser les usagés qu'ils rencontrent, ils doivent proposer: des alternatives et les faire connaître; ils doivent appuyer les groupes populaires qui s'attaquent à ces réalités de pollution ou d'exploitation débridée des ressources naturelles; ils doivent regrouper les citoyens et citoyennes s'il y a lieu pour entreprendre des actions de défense de leurs droits. Car comme nous l'avons vu dans divers dossiers de pollution environnementale, la science pure et la science économique ne peuvent pas à elles seules être utiles pour appuyer les citoyens dans ce genre de débat. Il faut alors une action politique pour faire bouger les décideurs.

Le programme de développement communautaire est particulièrement bien outillé pour appuyer les citoyens et les citoyennes qui sont pris(es) avec ces nouvelles réalités et qui veulent défendre leurs droits. L'organisatrice ou l'organisateur communautaire est à l'aise dans la recherche d'information et sa vulgarisation, dans le regroupement des personnes vivant la même réalité, pour cerner avec eux le noeud du

problème, en rechercher ensemble les solutions et les alternatives, et pour entreprendre avec eux une démarche, pour tenter d'obtenir satisfaction et l'élimination à la source des pollutions et des risques potentiel pour la santé et la qualité de la vie.

La présence d'équipe multidisciplinaire dans certains dossiers de ce genre s'avère bien sûr une nécessité. Les informations médicales et de santé peuvent s'avérer très importante. L'équipe aura aussi avantage à inviter des spécialistes du milieu (biologistes, biochimistes, économistes, etc.) à participer à la démarche du groupe. Il faudra par ailleurs mettre à contribution les groupes écologistes qui possèdent de l'expertise telle que, "La société pour vaincre la Pollution", "Stop", "Le Comité d'étude sur les produits toxiques", "Les Conseils régionaux de l'environnement".

## CONCLUSION

Pour prévenir la détérioration de la qualité de vie, pour améliorer la qualité de vie, pour que l'ensemble des droits individuels et collectifs soient respectés dans une région ressource comme l'Est du Québec, l'action doit être globale et préventive.

En ce sens, l'approche écologique complète les autres approches telles que individuelle, familiale, de groupe, de développement communautaire socio-économique et socio-politique.

D'ailleurs, Robert Pampalon du service d'études et politique de santé au Ministère des Affaires Sociales concluait au sujet de l'action en santé sur deux conditions.

"Première condition: l'action devra porter sur les déterminants de la santé, donc être environnementale. Elle devra s'attaquer aux conditions de vie, familiales, sociales et économiques, aux contaminants de l'eau et de l'air comme aux risques des transports et du travail, en n'oubliant surtout pas ces fameuses habitudes de vie, que l'on isole trop facilement, et qui pourtant sont le fruit, dans une large mesure, de

pressions environnementales.

Deuxième condition: l'action devra être collective, communautaire.

Elle devra s'appuyer et renforcer les multiples initiatives populaires des comités de citoyens, des réseaux d'aide et des associations bénévoles qui déjà à la grandeur du Québec oeuvrent à transformer le milieu et l'environnement. Il s'agit pour nous, du réseau de la santé de trouver chez la population le sens et les moyens de notre action communautaire. Il s'agit d'abord de relativiser notre expertise et d'apprendre celle des autres. Il s'agit aussi de ne pas être seul et de joindre ou de s'entourer d'une équipe à la dimension des problèmes que l'on souhaite surmonter."(11)

Voilà, l'idée est lancée.

D'ailleurs nous sommes tous et toutes concernés(es) comme citoyen ou citoyenne, comme intervenant ou intervenante. Nous avons l'opportunité d'agir.

La pollution n'est pas discriminante. Les risques sont les mêmes pour tout le monde.

**Par Gaétan Malenfant,  
CLSC Les Aboiteaux Avril 1986**

(10) **Approche écologique:** L'écologie étant l'étude des relations que l'humain entretient avec la nature et son milieu de vie, l'approche écologique s'attarde donc aux influences de l'environnement naturel, du milieu de travail, du milieu de vie, sur l'individu et sa communauté d'appartenance.

(11) Pampalon, Robert. M.A.S. La santé environnementale: son expression géographique au Québec, Journée d'information sur la santé environnementale, C.H.U.L. Québec, 1984. p. 8

**PLUS DE PROJETS D'ÉTÉ EN 87,**  
par Régis Leduc, travailleur communautaire à 31ème âge, CLSC Côte des Neiges.  
(Extrait)

Les CLSC et centres d'accueil sont reconnus comme établissements de stage auprès de plusieurs Cégep et universités.

Une intégration à une bonne équipe de travail dynamique ainsi qu'une bonne supervision permet à l'étudiant de mettre ses connaissances à profit et d'aller chercher une expérience pertinente de travail rémunéré.

Les CLSC et les centres d'accueil sont reconnus depuis 5 ans pour les projets d'été pour étudiants et ce afin de compléter une programmation d'activités pour personnes âgées et qui ne pourrait exister sans l'apport de subventions. Les CLSC ont déjà parrainé d'autres projets dont les groupes communautaires en voie d'incorporation qui nécessitent un parrain ou des appuis.

En plus le CLSC offre une collaboration administrative (gestion du projet) et ce afin de permettre à l'étudiant de travailler sur le terrain et d'accorder plus de temps à la réalisation du projet.

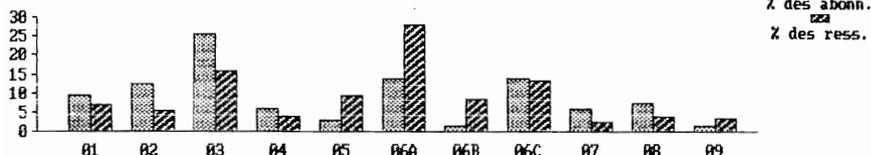
De plus le CLSC procède à l'embauche des étudiants avec un comité de sélection, assure la formation, une supervision hebdomadaire donne amplement la chance à l'étudiant d'autonomie et d'initiatives.

De plus le CLSC injecte des fonds complémentaires pour la réalisation d'activités.

**ALORS POURQUOI REFUSE-T-ON, EN 1987, TOUT PROJET (DÉFI 87) VENANT DE CLSC ou DE CENTRE D'ACCUEIL??**

# RÉSEAU D'ABONNÉS

## Régions



## DE TOUTES LES RÉGIONS

En comparant le pourcentage des abonnés et celui des ressources communautaires par région, on peut voir que certaines régions ont particulièrement bien répondu à l'appel: régions 02,03,07.D'autres, non. En particulier, faut-il le dire, la région de Montréal (6A) et du nord de Montréal (6B) et celle de l'Estrie (05).

## DÉJÀ 75 ABONNEMENTS

Depuis la parution du premier numéro du Bulletin de liaison en organisation et travail communautaire en CLSC, c'est 74 abonnements que nous avons reçus. Ce qui est suffisant pour publier 2 autres numéros. Cependant...

Faut augmenter le prix des abonnements! En effet, si on veut produire 4 numéros par année, payer l'imprimerie, la poste, et aussi les frais de dactylo, de traitement de texte (car jusqu'à présent, c'est surtout bénévolement que cet aspect a été supporté par un pauvre bougre, qui aurait bien aimé consacrer plutôt son temps à écrire, ou encore à contacter des gens et collaborateurs dans sa région!) alors il faut se résoudre à augmenter le prix de l'abonnement. Ce sera, en quelque sorte, un "bonus" d'offert rétroactivement aux 74 qui ont fait confiance au bulletin dès le premier numéro!

Aussi nous encourageons tous les travailleurs, travailleuses, organisateurs et organisatrices communautaires du réseau, ainsi que ceux et celles en dehors du réseau à s'abonner, faire abonner leur institution, et leurs amis.

## POLITIQUE EDITORIALE

L'objectif du bulletin n'étant pas d'abord de défendre une école de pensée, ou d'action, mais plutôt de faire circuler les informations, opinions et réflexions des intervenants communautaires du réseau des CLSC, il est donc possible aux praticiens sur le terrain, ainsi qu'aux étudiants, professeurs en organisation communautaire de contribuer au bulletin. Afin de faciliter la planification des contenus, nous suggérerons des thèmes pour les prochains bulletins.

Nous demandons aux collaborateurs qui ont accès à des facilités de traitement de texte de nous faire parvenir leurs documents sur support magnétique (IBM-compatible s.v.p.), ou encore de les envoyer par courrier électronique à l'adresse de QC10614 d'INFOPUQ. Cela nous évite de redactylographier les textes, et nous donne plus de temps à consacrer au contenu, aux contacts avec les différentes régions. Si vous nous faites parvenir des textes plus long que 3 ou 4 pages, S.V.P., nous vous demandons d'identifier vous-même les parties, ou paragraphes résumant votre article.

### C.I.R.C.A.S Centre d'information, de recherches communautaires et d'analyse statistique

\* Sondage \*

\* Traitement statistique \*

\* Traitement de données \*

C.P. 43, succ. M, Montréal P.Q. H1V 3L6  
(514) 254-9815

## PROCHAINS NUMEROS

Nous serons certainement à même de publier des réactions, et des réflexions sur le rapport Brunet, et ce qu'en fait Mme Lavoie-Roux. Les nouvelles des régions seront sans doute plus substantielles encore dans le prochain numéro. Nous désirons préparer des numéros thématiques, dont un sur "L'action communautaire en maintien à domicile", avec ce que cela veut dire de questions et d'opinions sur le bénévolat, l'orientation actuelle des services de CLSC... Un autre thème envisagé est: "Le développement économique communautaire". Nous comptons sur vos suggestions.

## Comité de liaison

### RÉGIONS

- 01 - Pierre Côté, CLSC Matane
- 02 - Sylvie Dubord, CLSC Saguenay-nord
- 03 - Pierre Paré, CLSC Basse-Ville
- 04 - Yves Gaulin, CLSC Suzor-Côté
- 05 - Micheline Desfossés, CLSC La Chaumière
- 06A- Gilles Beauchamp, CLSC Hochelaga-Maisonneuve + ????
- 06B- André Hubert, CLSC JOLI-MONT (surtout pour Lanau-dièr) Laurentides - ??
- 06C- Jacques Dessureault, CLSC Jardins du Québec
- 07 - Luc Gamache, CLSC Pontiac
- 08 - Pierre Bolduc, CLSC Partage des eaux
- 09 - ????

# Coupon d'abonnement

NOM Prénom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_ Ville (région) \_\_\_\_\_

Code postale Tél. Bur. Tél. Maison \_\_\_\_\_ Institution (lieu de travail) \_\_\_\_\_

Abonnement individuel: \$ 20. \_\_\_\_\_ Groupe populaire: \$ 30. \_\_\_\_\_

Abonnement institutionnel: \$ 35. \_\_\_\_\_

Émettre chèque au nom de: CIRCAS (bulletin);

~~c.p. M~~, Mtl, H1V 3L6  
cp 43, succ m

## Des nouvelles de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous voudrions souligner l'excellente initiative du comité ad hoc de créer ce bulletin de liaison en organisation et travail communautaire en CLSC. Pour nous, CLSC en région, il constitue un important outils de communication pour faire reconnaître la spécificité de l'organisation communautaire, pour connaître ce qui se fait ailleurs et pour faire connaître ce qui se fait ici, en Abitibi-Témiscamingue.

La création et la parution de ce premier numéro coïncide dans notre région, non pas à la venue du printemps! mais à la mise sur pied d'un projet de table ronde des intervenants-es communautaires de différents Centres de santé et CLSC de la région 08. Les objectifs poursuivis :

- \* Briser l'isolement, élargir nos cadres d'études et d'interventions;
- \* Partage d'expériences d'interventions en organisation communautaire;
- \* Entraide professionnelle;

- \* Échange et mise en commun d'informations, d'idées et d'analyses;
- \* Mise en commun de projets régionaux;
- \* Formation et ressourcement en organisation communautaire;
- \* Réflexions sur les pratiques en milieu semi-rural et semi-urbain.

Nous comptons bien partager nos réflexions par le biais de "Tiens-toé!" et s'inscrire dans le processus d'un éventuel et essentiel colloque en organisation et travail communautaire. D'ailleurs, un représentant de notre région a été nommé pour se greffer au comité ad hoc; nous invitons d'autres régions à emboîter le pas.

**Pierre Bolduc,**  
**CLSC Partage-des-eaux,**

**Pour la table des intervenants  
communautaires de  
l'Abitibi-Témiscamingue.**

**Adresse de retour:**

**Bulletin Tiens-Toé!**  
**C.P. 43**  
**Montréal Québec**  
**H1V 3L6**



**destinataire:**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## LISTE DES DOCUMENTS REÇUS

Bourque, Denis, CLSC Seigneurie de Beauharnois  
**L'approche communautaire en CLSC: deux grands courants en jeux** 1986 9 pages.

DIALOG information services inc.  
**Développement économique communautaire: liste de 93 titres** 1986 15 pages.

Favreau, Louis (prof en travail social, UQAH)  
**Mouvement communautaire: les transformation en cours** Texte orig. d'article DEVOIR, 1986 8 pages.

Favreau, Louis (prof en travail social, UQAH)  
**L'animation au Québec: déjà 20 ans** 1984 12 pages.

Bourque, Denis  
**Analyse du concept d'approche comm...(extrait bilan 75-84)** CLSC Seigneurie de Beauharnois, 1984 17 pages.

Malenfant, Gaétan  
**Essai sur l'intervention écologique dans les CLSC** CLSC Les Aboiteaux 1986 14 pages.

Jobin, Marie  
**L'action communautaire dans les CLSC: état de la question** Fédération des CLSC, 1986 26 pages.

Conseil central des synd.nat. du Bas St-Laurent  
**L'intervention communautaire, mémoire présenté à la comm. Rochon, C.S.N.,** 1986 29 pages.

Sénéchal, Marcel  
**L'approche communautaire: le discours et son actualisation** CLSC Basse-Ville, Québec 1986 21 pages.

Cormier, Lamoureux, Favreau, Genois et al.  
**Document de réflexion sur le développement communautaire** Corp. de dev. com. BOIS-FRANCS, 1986 22 pages.

T.C. et O.C. des CLSC de Montmagny aux Iles de M.  
**L'action et le développement communautaire dans les CLSC** 1986 19 pages.

Caron, Armande  
**Réflexions sur les concepts reliés à la notion d'approche comm.** CLSC Basse-Ville, 1986, 37 pages.

MSSS- Soutien aux organismes communautaires  
**Les organismes communautaires: les enjeux (mém. à la com. Rochon)** 1986 26 pages.

Beauchamp, Gilles  
**Agents de développement au sein de la communauté** CLSC Hochelaga-Maisonneuve 1986 20 pages.

Wachtel, Andy and Chabassol, Alison  
**Youth and community economic development: a review of int'l trends** Secrétariat d'état du Canada 1986 65 pages.

Mathieu, Réjean (prof. en travail social, UQAM)  
**Professionnalisme et aide naturelle** Article paru dans 'SPAN' 1986 11 pages.

Hubert, André et als  
**Réflexion et bilan de dix ans de pratique en organisation communautaire au CLSC Joli-Mont** CLSC Joli-Mont 1986 75 pages. (\$5.00 + frais de poste)

Il semble bien que ce ne sont là que quelques exemples de l'ébullition qui a cours actuellement dans les CLSC en matière de "Bilan", de réflexions... au sein des équipes d'action communautaire. Nous avons entendu parler de plusieurs documents actuellement "sous presse", ou sur le point d'être terminés, que nous avons hâte de lire, et éventuellement de vous les présenter.

Veillez noter, à ce propos, que si nous ne publions pas dans ce deuxième numéro du bulletin des extraits de tous les documents, cela est dû aux limites d'espace, mais aussi aux limites de temps et de re-rédaction.

Vous êtes invités à faire parvenir copies de vos documents, à l'adresse du Bulletin, afin de les rendre disponibles, les annoncer dans le prochain numéro. Si vous pensez que certains extraits de ces documents pourraient être publiés dans ces pages, nous vous invitons à faire le "tri", le résumé, vous-même.

Si vous voulez vous procurer copie d'un ou de plusieurs des documents ci-haut cités, vous pouvez, soit communiquer avec les auteurs, ou encore écrire à CIRCAS, en envoyant \$0.07 par page, pour couvrir frais de poste et de photocopies.

# Tiens- toé!